

## Programmes des radios privées suisses avec mandat de prestations - 2022

### Synthèse

L'analyse des programmes 2022 des diffuseurs radio privés commerciaux porte en tout sur 37 programmes, dont 25 sont titulaires d'une concession de diffusion et d'un mandat de prestations. Ces concessionnaires sont tenus depuis début 2020 de diffuser au moins 30 minutes d'informations régionales pertinentes pendant les heures de grande audience les jours ouvrés. 21 programmes – onze de Suisse alémanique, huit de Romandie et deux du Tessin – remplissent cette exigence réglementaire en 2022. Deux programmes de Suisse alémanique et deux de Romandie diffusent moins de 30 minutes d'informations régionales pertinentes.

#### Fiche signalétique méthodique

##### Les programmes suivants ont été analysés en 2022:

Diffuseurs concessionnaires: *Canal 3 (d), neo1, RadioFr. (d), Radio 1, Radio Basilisk, Radio BeO, Radio Central, Radio Munot, Radio Südostschweiz, Radio Top, Radio Zürisee, rro, Sunshine Radio, Canal 3 (f), GRRIF, LFM, RadioFr. (f), Radio Chablais, Radio Lac, RFJ, Rhône FM, RJB, RTN, Radio 3i, Radio Ticino*

Diffuseurs soumis à l'obligation d'annoncer qui ont rendu leur concession: Bern 1, Energy Basel, Energy Bern, Energy Zürich, FM 1, Pilatus, Radio 24, Radio 32, Radio Argovia, One FM, Rouge FM, 20 Minuten Radio

*En italiques: diffuseurs touchant une quote-part de la redevance*

##### Échantillon:

Détermination d'une semaine artificielle (lundi - dimanche) pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022

Jours d'échantillonnage: lu 7 novembre; ma 29 mars; me 26 janvier; je 3 novembre; ve 15 juillet; sa 14 mai\*; di 11 septembre\*

Temps d'antenne analysé: tous les jours de 06h00 à 09h15, 11h30 à 13h30, 16h00 à 19h15

Analyse de la musique: mercredi 9 septembre; de 06h00 à 20h00

Nombre total d'heures de programmation analysées: 2 719,5

\* Le samedi et le dimanche ne sont pas couverts par la concession, la synthèse ne s'intéresse qu'aux jours ouvrés

L'analyse des programmes des diffuseurs radio privés commerciaux examine les contenus des programmes pendant les heures de grande audience d'une semaine artificielle (lundi - dimanche) avec des jours d'échantillonnage sélectionnés aléatoirement entre janvier et décembre 2022. Elle évalue dans quelle mesure les diffuseurs commerciaux disposant de concessions fournissent les prestations exigées, en particulier l'**exigence minimale réglementaire de 30 minutes** d'informations régionales pertinentes les jours ouvrés. Depuis 2020, 5 autres programmes (les trois chaînes Energy, Bern 1 et Radio 32) ont rendu leurs concessions de diffusion, par conséquent 25 programmes restent tenus à l'exigence minimale. Les caractéristiques des programmes le weekend et

les prestations des programmes non concessionnaires, en tant que groupe de contrôle, sont aussi présentées dans le rapport annuel 2022.

### **Concepts de programmation: Diversité et constance malgré des tendances à l'homogénéisation**

Les radios privées suisses concessionnaires opèrent dans des conditions économiques et structurelles variées. Le contexte linguistique et culturel, la situation concurrentielle respective, la philosophie de programmation des diffuseurs et les prescriptions réglementaires influencent l'orientation de la programmation d'une radio. Il existe parfois de grandes **différences** entre les programmes radio, mais d'autre part on constate des **points communs** frappants. Même si certaines caractéristiques sont marquées par une **constance** élevée au fil du temps, certaines **homogénéisations** apparaissent d'autre part. Dans l'ensemble, le paysage radiophonique privé suisse reste très varié et reflète la diversité culturelle et politique de la Suisse.

La grande part faite à la **musique** est commune à toutes les radios privées concessionnaires. Plus de la moitié de presque tous les programmes est consacrée à la musique aux heures de grande audience les jours ouvrés, en moyenne 65%. **GRRIF**, qui opère dans l'arc jurassien, diffuse le plus grand pourcentage de musique avec 82%, contre seulement 51% pour Radio 3i. Il est frappant de constater que de nombreuses radios proposent un **mélange très similaire de styles**. Dans tous les programmes, à l'exception de GRRIF, le style dominant est **lapop** à laquelle sont dévolus un peu plus de deux tiers de l'offre musicale. Les radios appartenant au même groupe d'entreprises (p. ex. trois des quatre chaînes BNJ) sont aussi proches. Comparé à l'étude précédente de 2020, le mélange de styles a globalement été à peine modifié.

En moyenne, les radios titulaires d'une concession de diffusion assortie d'un mandat de prestations réservent tout juste **17%** de leur temps d'antenne à des **contenus informatifs** pendant les heures de grande audience. La part d'information est ainsi quasi identique qu'en 2020. La diffusion d'informations varie dans une moindre mesure que la musique, entre 26% dans le programme francophone de **RadioFr.** et 10% pour Radio Basilisk et GRRIF. La part d'information en Suisse romande et italienne est avec 18% un peu plus élevée qu'en Suisse alémanique avec 16%. Les modifications par rapport à l'enquête précédente de **2020** sont faibles, mais il apparaît une **homogénéisation** des régions linguistiques. En 2022, la durée moyenne d'information d'un programme de radio privée concessionnaire est d'à peine 1 heure et 28 minutes pour un jour ouvré – et donc presque au même niveau que lors de l'étude précédente de 2020.

La plus grande part (92%) de cette diffusion d'informations traite de **thèmes pertinents** selon la concession, avec une fourchette allant de 86% (Radio Ticino) à 97% (GRRIF). S'il existe de grandes différences entre les programmes concernant l'**éventail des thèmes**, 18 des 25 diffuseurs mettent l'accent sur la politique à laquelle est consacré un tiers (32%) du volume d'informations. Un second axe thématique est accordée à la **société** avec 22%, qui est le thème le plus présent

pour cinq programmes. Les thèmes de la culture, du sport et de l'économie sont abordés de manière plus hétérogène. Par rapport à la dernière enquête de **2020**, l'éventail des thèmes révèle une nette tendance à passer de la société et des mauvaises nouvelles à la **politique** et au **sport**.

### **Couverture géographique: l'accent est mis davantage sur les événements régionaux**

Les différences entre les programmes résultent notamment du public visé par les radios ou de leurs **priorités géographiques**. Les 25 radios privées disposant d'une concession de diffusion consacrent en moyenne 54% du temps d'antenne réservé aux informations à des événements se déroulant dans la **zone de desserte**. Seize programmes mettent l'accent sur leur propre région en axant plus de la moitié de leur activité d'information sur des événements régionaux. Cependant, les parts correspondantes varient fortement. **rro** est en tête avec une part élevée de trois quarts des lieux de déroulement dans sa propre région, alors qu'un quart seulement des contenus informatifs de LFM trouvent leur origine dans sa zone de desserte. Dans la comparaison des régions linguistiques, les programmes germanophones mettent l'accent sur la zone de desserte avec 56%, tandis que la Romandie y accorde une part de 52% et le Tessin de 48%.

**Par rapport à 2020**, les parts d'événements dans la zone de desserte ont augmenté en moyenne de 7%. Pour la durée de la couverture journalistique des événements régionaux, cela représente en comparaison sur deux années une **augmentation de presque 10 minutes par jour ouvré**. Il est frappant de constater que ce sont surtout les programmes germanophones qui ont augmenté leur **couverture régionale** en comparaison sur deux années – en particulier **rro**, mais Radio BeO, Radio ZÜRISSEE et les programmes germanophones de RadioFr. et de Canal 3 augmentent aussi sensiblement.

En plus de l'axe régional, les 25 radios concessionnaires consacrent en moyenne environ 19% du contenu informatif qu'elles produisent à des **événements nationaux** et 18% à ce qui se passe à l'étranger.

### **Deux tiers des radios diffusent plus de 30 minutes d'informations régionales**

En 2022, 25 diffuseurs radio privés sont tenus de diffuser, pendant les 8,5 heures de grande audience définies les jours ouvrés, un minimum de **30 minutes d'informations régionales pertinentes**. Ils doivent concrètement couvrir ce qui se passe dans la zone de desserte, présenter les répercussions d'un événement suprarégional dans la zone de desserte ou faire dans un bulletin le lien avec la région (ce dernier contribue pour 10% à l'exigence minimale). L'analyse des programmes fait ressortir des **différences parfois marquées** entre les différents programmes:

**RadioFr. (f)**, la radio qui **diffuse le plus d'informations**, produit pendant les heures de grande audience 132 minutes d'informations, soit trois fois la quantité d'informations produite par la radio qui en diffuse le moins (GRRIF et Radio Basilisk avec respectivement 49 minutes). Une radio concessionnaire diffuse en moyenne 1 heure et 25 minutes d'informations par jour.

Les différences sont aussi importantes en ce qui concerne la production d'informations régionales dont le **lieu de déroulement** se situe **dans la zone de desserte**. **Radio Chablais**, qui, de toutes les radios privées au bénéfice d'une concession, diffuse le plus d'informations de sa zone de desserte, propose au public, avec 70 minutes par jour ouvré, plus de quatre fois plus d'informations dont le lieu de déroulement est régional que LFM (17 minutes). 41 minutes par jour, soit 47% de toute la durée d'information, sont basées en moyenne sur des événements se déroulant dans la propre région.

Le **lieu où l'événement a des répercussions** n'a qu'une incidence infime sur l'exigence quantitative minimale. Les comptes rendus sur des thèmes internationaux ou nationaux qui font le lien avec la zone de desserte représentent, les jours ouvrés, en moyenne trois minutes de la production totale d'informations pendant les heures de grande audience des programmes concessionnaires. L'**ancrage régional** a encore moins d'incidence: en moyenne, environ 10% des informations diffusées les jours ouvrés (soit à peine 9 minutes) présentent un lien avec la région sans que l'événement s'y déroule ou qu'il soit régionalisé. Ces informations contribuent pour 10% à l'exigence quantitative minimale, leur apport moyen se montant à 54 secondes.

En 2022, **21 radios privées** au bénéfice d'une concession de diffusion **remplissent** l'exigence réglementaire en proposant à leur public, pendant les huit heures et demie de grande audience définies, le minimum exigé de 30 minutes d'informations régionales pertinentes par semaine: onze programmes de Suisse alémanique, huit de Suisse romande et les deux programmes du Tessin. Trois chaînes de Suisse romande, **Radio Chablais**, **Rhône FM** et **RadioFr. (f)** ainsi que la chaîne de Suisse alémanique **rro**, dépassent le seuil de plus du double. **Quatre radios privées** – toutes avec mandat de prestations sans quote-part de la redevance – diffusent par jour ouvré aux heures de grande audience **moins de 30 minutes** d'informations régionales pertinentes. Les deux chaînes de Suisse alémanique Radio Basilisk et Radio 1 se situent en-deça du seuil critique avec entre deux et trois minutes, et les radios romandes GRRIF ainsi que Radio Lac manquent l'exigence minimale quantitative pour les informations régionales pertinentes de plus de 10 minutes.

La durée moyenne consacrée aux informations régionales est par jour ouvré de **44 minutes et 45 secondes**, soit à peu près un quart d'heure de plus que l'exigence minimale de la concession. Cette valeur moyenne est supérieure de cinq minutes par rapport à **l'étude précédente de 2020** (39 minutes et 41 secondes). 18 des 25 programmes au bénéfice d'une concession sont mieux placés en 2022 pour ce qui concerne les informations régionales. **rro** est en tête avec une augmentation très significative de presque 53 minutes, suivie par von RadioFr. (d), Radio Ticino et Radio BeO, qui augmentent de respectivement 21 et 22 minutes. Dans la comparaison sur deux années, sept radios produisent moins d'informations régionales pertinentes, en particulier Radio Lac, où le recul depuis 2020 de 21 minutes est le plus important (l'exigence minimale est néanmoins dépassée avec 42 minutes).